

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN**

**MAIRIE DE SAINT-PERREUX**

**Tél. : 02.99.71.19.81**

**Fax : 02.99.72.17.94**



**CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 12 mars 2019**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

*Affiché en Exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales*

**DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal du 29 janvier 2019 à l'unanimité.

**PRESENTS** : Lionel JOUNEAU, Maire, Mr Charles BODIGUEL, Mme Marie-Thérèse THÉOU, Mr Patrice KERVADEC, Adjoint, Mr Richard GUILLEVIC, Mme Joëlle GUIMARD, Mme Karine LAMBERT, Mr Gildas LERAI, Mme Lucie NOIREAULT, Mme Stéphanie ROUILLÉ, Mr Patrice THÉOU, Mme Linda TRESSEL, Mme Christiane TROCHET, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : Mr Jean-Jacques FRADIN (pouvoir à Charles BODIGUEL)

**ABSENTS** :

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE** : 14

**PRESENTS** : 13

**VOTANTS** : 14

**DATE DE LA CONVOCATION** : le 5 mars 2019

*Mme Linda TRESSEL a été élue secrétaire de séance*

**AMÉNAGEMENT D'UN PARKING RUE DE LA CHESNAIE**

Mr le Maire rappelle que la commune a acquis, par acte notarié signé le 23 août 2018, la parcelle cadastrée AA144 et jouxtant l'école publique Victor Hugo. Ce terrain avait été qualifié en emplacement réservé au PLU afin d'y aménager notamment un parking pour l'école. La configuration actuelle des lieux ne permet pas la sécurité des élèves et de leurs familles entre l'école et leurs véhicules stationnés tant bien que mal sur l'accotement de la rue de la Chesnaie.

Mr le Maire présente un projet d'aménagement de la zone estimé à 75 000.00€HT, dont le plan de financement serait le suivant :

Dépenses HT		Recettes	
		État (DETR/DSIL 27%)	20 250.00 €
Coût des travaux :	60 000.00€	Département (PST 2019 - 20%)	15 000.00 €
Éclairage :	15 000.00€	Amendes de Police :	5 000.00 €
		Redon Agglomération (Fonds de concours 2019) :	17 375.00 €
		Autofinancement:	17 375.00 €
	75 000.00 €HT		75 000.00 €HT

Après échanges des vues, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- s'accorde sur le projet global
- valide le plan de financement présenté par Mr le Maire comme suit et charge Mr le Maire de procéder aux demandes de subvention auprès des différents partenaires

### **ALSH LE MERCREDI MATIN**

Suite à l'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires, Mr le Maire explique que la commune a souhaité apporter une solution de garde aux familles qui auraient pu en être dépourvues, le mercredi matin. Les sondages réalisés l'année dernière auprès des familles des 2 écoles, révélaient un éventuel besoin.

Mr le Maire présente aujourd'hui le bilan de fréquentation du centre de loisirs, qui s'avère plus que décevant. En effet, les deux encadrantes accueillent une moyenne d'enfants bien en dessous des prévisions.

Après plusieurs relances réalisées auprès de toutes les familles, les effectifs n'augmentent pas. Ainsi, la conclusion est la suivante : ce service ne répond pas à un besoin, et il est coûteux pour la collectivité de le maintenir.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil Municipal, décident de poursuivre le service jusqu'aux prochaines vacances de printemps, puis de l'arrêter au 5 avril 2019.

### **TABLEAU DES EFFECTIFS**

*Augmentation de la durée hebdomadaire de service d'un poste d'accueil et secrétariat  
Modification du tableau des effectifs*

Mr Le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Mr le Maire indique que compte tenu de l'évolution des missions d'urbanisme au secrétariat de la mairie, il conviendrait, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, de :

- Remplacer le poste d'Adjoint administratif à temps non complet par un poste d'Adjoint administratif à temps complet,
- Modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide à l'unanimité, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019 de:

- Remplacer le poste d'Adjoint administratif à temps non complet par un poste d'Adjoint administratif à temps complet,
- Modifier le tableau des effectifs comme suit :

<b><u>Filière Administrative</u></b>				
<b>Cadre d'emploi des Rédacteurs</b>				
<b>Grade des Rédacteurs : 1 emploi</b>				
<i>Poste</i>	<i>Service</i>	<i>Temps de travail</i>	<i>Vacant</i>	<i>Statut agent</i>
Direction	Secrétariat	Temps complet	Non	Fonctionnaire
<b>Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs</b>				
<b>Grade des Adjoints Administratifs Principal de 2<sup>ème</sup> classe</b>				
<i>Poste</i>	<i>Service</i>	<i>Temps de travail</i>	<i>Vacant</i>	<i>Statut agent</i>
Accueil et secrétariat	Secrétariat	Temps complet	Non	Fonctionnaire

### Filière Technique

<b>Cadre d'emploi des Adjoints Techniques</b>				
<b>Grade des Adjoints Techniques Principal de 1<sup>ère</sup> classe : 1 emploi</b>				
<i>Poste</i>	<i>Service</i>	<i>Temps de travail</i>	<i>Vacant</i>	<i>Statut agent</i>
Périscolaire et entretien	Périscolaire	Temps non complet	Non	Fonctionnaire
<b>Grade des Adjoints Techniques Principal de 2<sup>ème</sup> classe : 1 emploi</b>				
<i>Poste</i>	<i>Service</i>	<i>Temps de travail</i>	<i>Vacant</i>	<i>Statut agent</i>
Polyvalent technique	Technique	Temps complet	Non	Fonctionnaire
<b>Grade des Adjoints Techniques de 2<sup>ème</sup> classe : 3 emplois</b>				
<i>Poste</i>	<i>Service</i>	<i>Temps de travail</i>	<i>Vacant</i>	<i>Statut agent</i>
Polyvalent technique	Technique	Temps complet	Non	Fonctionnaire
Polyvalent technique	Technique	Temps non complet	Non	Fonctionnaire
Périscolaire et entretien	Périscolaire	Temps non complet	Non	Fonctionnaire stagiaire
<u>Filière Animation</u>				
<b>Cadre d'emploi des Adjoints d'Animation</b>				
<b>Grade des Adjoints d'Animation Principal de 2<sup>ème</sup> classe : 1 emploi</b>				
<i>Poste</i>	<i>Service</i>	<i>Temps de travail</i>	<i>Vacant</i>	<i>Statut agent</i>
Animation	Animation	Temps complet	Non	Fonctionnaire
<u>Filière Sociale</u>				
<b>Cadre d'emploi des Agents Spécialisés des écoles maternelles</b>				
<b>Grade des Agents Spécialisés Principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles</b>				
<i>Poste</i>	<i>Service</i>	<i>Temps de travail</i>	<i>Vacant</i>	<i>Statut agent</i>
ATSEM	Scolaire et périscolaire	Temps non complet	Non	Fonctionnaire

\*\*\*\*\*

### INFORMATIONS

Marchés publics: Mr le Maire explique que la réglementation des marchés publics a une nouvelle fois évolué. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier, tous les marchés supérieurs à 25 000.00€HT doivent être entièrement dématérialisés : depuis la consultation, en passant par la réception des offres, jusqu'à l'attribution des lots. Cette évolution a des conséquences significatives sur les projets des collectivités. Tout d'abord, sur des projets inférieurs à 100 000.00€HT, l'allotissement obligatoire conduit à l'identification de petits lots à faible budget qui risquent de s'avérer infructueux par manque de candidats. Ensuite, la complexité administrative que cela induit pour nos artisans locaux, les écartera d'emblée de ces projets, par faute de moyens pour eux de déposer leur candidature.

Local Sanitaires et Stockage: Pour le projet envisagé près du terrain d'entraînement de foot, Mr le Maire explique que les membres des clubs de foot et de pétanque avaient proposé leur contribution en réalisant bénévolement quelques lots du bâtiment. Or, un marché de travaux comprend toujours les fournitures et la pose, et cela est déterminant pour l'attribution des subventions. Face à ces contraintes, le projet de local mutualisé Sanitaires et Stockage est désormais estimé entre 120 000.00 et 150 000.00€HT, dépassant largement les prévisions budgétaires. Devant ce constat, face à l'incertitude d'obtenir des subventions sur un tel projet, les élus préfèrent le reporter, pour pouvoir l'envisager ultérieurement de manière moins ambitieuse.

DPVMC du PLU: La déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU a été présentée aux PPA (Personnes Publiques Associées), le jeudi 28 mars. En parallèle, le Tribunal Administratif saisi, a nommé Mr Zeller en tant que commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 30 avril. Il assurera les permanences suivantes :

- le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 de 9h à 12h
- le vendredi 12 avril 2019 de 15h à 17h30
- le mardi 30 avril 2019 de 15h à 17h30

Maison de l'enfance et des associations: Des négociations ont été engagées avec le diocèse qui annoncera son montant transactionnel lors d'une rencontre fixée le 25 mars prochain. Quel que soit ce montant, les élus s'accordent à poursuivre le projet qui répond à un réel besoin sur la commune.

Monde Davy: Les derniers propriétaires de la zone ont été rencontrés ce matin, une nouvelle négociation est en cours pour faire avancer le dossier et envisager l'acquisition de leurs parcelles.

Cimetière de la Chesnaie : 19 caveaux ont été posés. Les entreprises sont remerciées pour la qualité de leur travail.

Recensement : La campagne est achevée et les agents recenseurs sont ravis de l'accueil qui leur a été réservé chez les habitants. 52.8% de la population a réalisé une démarche par Internet. Le résultat est que nous comptons aujourd'hui 598 habitations sur notre territoire communal, dont 23 résidences secondaires, environ 70 locations et 81 maisons vacantes. Pour ces dernières, les propriétaires sont invités à les rénover ou les vendre ; l'objectif étant de densifier le nombre de pérusiens, puisque le recensement fait apparaître une baisse d'environ 100 habitants.

Déchets verts : L'entreprise Sébilo d'Allaire a procédé au nettoyage de notre parcelle aux Hautes Landes, et évacué le stock de déchets verts vers la plateforme de Sainte-Marie. Par ailleurs, l'entreprise fera de même dans la parcelle de La Graë, pour y permettre rapidement sa mise en cultures.

Bacs de Tri : La distribution a débuté en porte à porte sur saint-Perreux. Les bâtiments communaux en disposent déjà. Le local dédié, à la salle socioculturelle, va être couvert pour permettre la protection du stockage de cartons.

Internet : Les travaux de pose de la fibre sont programmés en mars, pour une probable mise en service courant juin.

Projet périscolaire : Joël POUPARD, professionnel de la restauration, a accepté de se joindre à la commission extra communale. Des visites d'établissements similaires sont fixées : le samedi 13 avril à Saint-Jacut et la samedi 27 avril à Berné.

Redon Agglomération :

- Mise en place du PCAET (Plan climat-air-énergie Territorial) : un premier séminaire a eu lieu pour présenter les partenariats à mettre en œuvre avec les acteurs économiques.
- ADS : le service compte aujourd'hui 30 communes (100 actes bruts traités par mois dans le service)
- MAIA : réunion de présentation du dispositif le 2 avril à 13h30 dans les locaux de l'agglomération.
- SPANC : le service va intégrer l'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Vélos : Des parkings à vélos ont été construits en interne, par Alain, et ils ont été utilisés pour la première fois lors de la rando ce week-end.

Voirie :

- Dans la rue de l'Oust, certains habitants se plaignent du bruit généré par les coussins berlinois.
- Dans le nouveau lotissement, il est régulièrement constaté que les véhicules d'artisans circulent à vive allure.

Informations / Communication:

- Le prochain bulletin sera distribué le week-end du 30 mars
- Panneau lumineux : le règlement a évolué pour permettre la diffusion de davantage de messages

Premiers secours : Les attestations seront distribuées prochainement aux membres de la réserve communale de sauvegarde.

\*\*\*\*\*

## DATES À RETENIR

Jeudi 14 mars à 18h30 : Commission Restaurant scolaire et Garderie

Mardi 19 mars à 11h15 : Cérémonie AFN

Mercredi 20 mars à 19h : Commission médiathèque

Mardi 26 mars à 18h30 : Commission Finances

Mercredi 27 mars à 18h : Commission Petite Enfance

Jeudi 28 mars à 19h : Réunion budget CCAS

Samedi 30 mars : Matinée Environnement

Dimanche 7 avril : repas du CCAS

Mardi 9 avril à 20h : Conseil Municipal

Mardi 30 avril à 17h30 : Commission Urbanisme avec le commissaire enquêteur

Lundi 6 mai à 19h00 : Commission Information / Internet

Samedi 22 juin : RDV d'été